

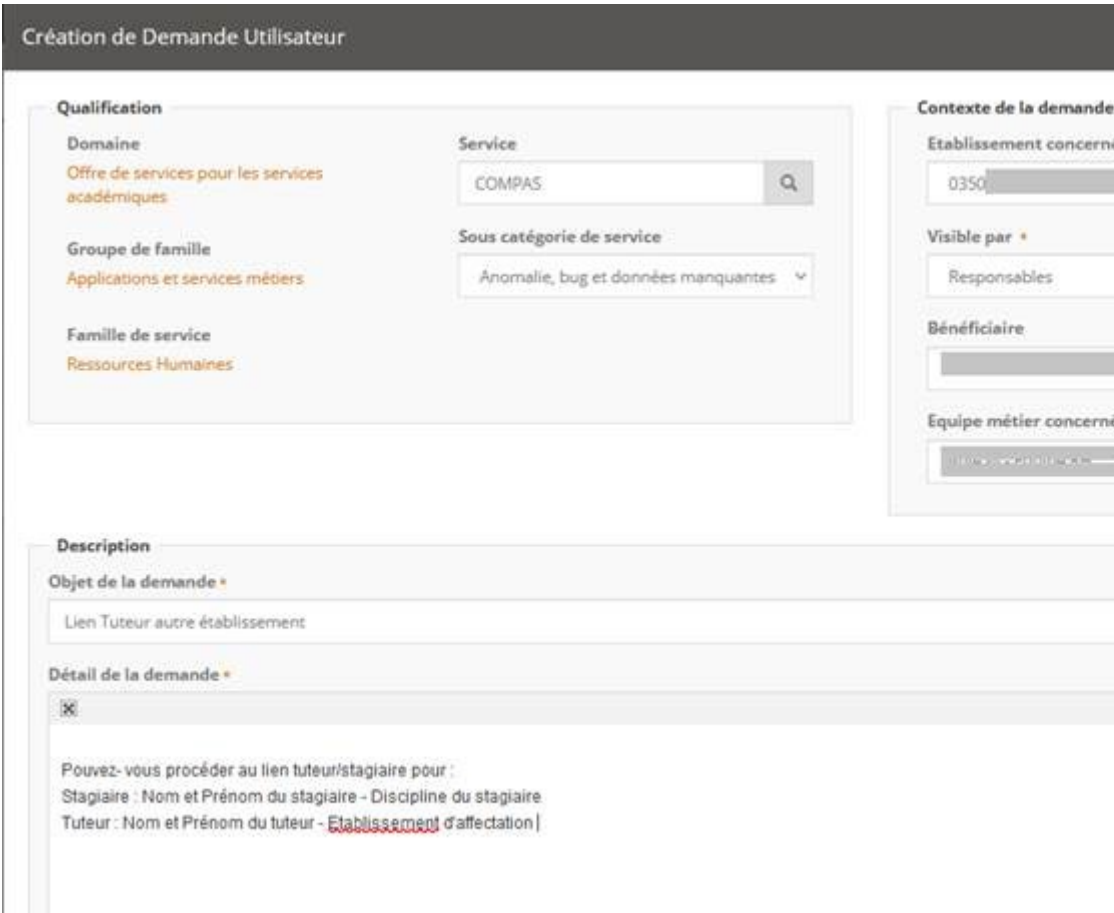
2023 - 2024 - n° 045 - Mardi 3 octobre 2023.

- Catégorie : Applications Métiers
- Objet : COMPAS (COMPétences, Accompagnement, et Suivi de l'entrée dans le métier) - Désignation du tuteur d'un autre établissement

Madame, Monsieur,

COMPAS ne permet pas d'effectuer le lien Tuteur/Stagiaire si le tuteur est affecté dans un autre établissement que le vôtre.

Pour contourner la difficulté, nous vous demandons d'effectuer une demande d'assistance, auprès de la plateforme AMIGO, en indiquant 'Lien Tuteur autre établissement' dans l'objet de la demande selon l'exemple ci-dessous :



**Création de Demande Utilisateur**

**Qualification**

Domaine  
Offre de services pour les services académiques

Service  
COMPAS

Groupe de famille  
Applications et services métiers

Sous catégorie de service  
Anomalie, bug et données manquantes

Famille de service  
Ressources Humaines

**Contexte de la demande**

Etablissement concerné  
0350

Visible par \*  
Responsables

Bénéficiaire

Equipe métier concerné

**Description**

Objet de la demande \*  
Lien Tuteur autre établissement

Détail de la demande \*  
[Redacted]

Pouvez-vous procéder au lien tuteur/stagiaire pour :  
Stagiaire : Nom et Prénom du stagiaire - Discipline du stagiaire  
Tuteur : Nom et Prénom du tuteur - Etablissement d'affectation

Les demandes seront prises en compte par le service de gestion des personnels enseignants (DPE), qui effectuera le lien (ou les liens si le stagiaire est suivi par

plusieurs tuteurs).

En ce qui concerne les situations dans lesquelles le tuteur est affecté dans le même établissement que le stagiaire que vous accueillez et en l'absence de tout problème technique, il vous revient, comme le prévoit la procédure, d'effectuer cette liaison tuteur-stagiaire via l'application COMPAS.

Si le tuteur est absent du vivier, nous vous demandons de contacter le corps d'inspection pour vérifier la situation.

L'application COMPAS est accessible sur Toutatice, portail ARENA, Gestion des personnels - COMPAS 2D Accompagnement et gestion.

Cordialement.

Olivier ADAM  
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)

---

**La plateforme d'assistance informatique AMIGO est à votre disposition** pour tout renseignement complémentaire : <https://assistance.ac-rennes.fr>

[Suivez la météo des services numériques](#)

